

U.F.R LETTRES ET LANGUES

Dipl me Universitaire FLE/S

Ann e Universitaire 2019-2020

----- *Document   lire attentivement et   conserver* -----

I- Présentation de la Faculté de Lettres et Langues

II- Présentation générale des études

A- Le déroulement de l'année universitaire

L'inscription administrative et l'inscription pédagogique

Les examens

B- Le système LMD

B1- Les diplômes

B2- Le schéma type d'un diplôme

B3- le CERCIP

B4- Le MOBIL

C- Les stages

D- Le Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur : CLES

E- La mobilité étudiante

F - Les Clés de la réussite

III- Les études du Diplôme Universitaire FLE/S

A- Présentation de la filière

Présentation du département SODILANG (SOCIOLINGUISTIQUE ET DIDACTIQUE DES LANGUES)

B- Présentation du DU FLE/S

Calendrier universitaire

I. PRESENTATION DE LA FACULTE DE LETTRES ET LANGUES

L'UFR est administrée par un conseil élu composé de 40 membres.

Elle est dirigée par un directeur assisté d'un responsable administratif.

Elle est composée de **8** départements : **Allemand, Anglais, Espagnol-Portugais, Italien, Sciences du Langage, Sociolinguistique et Didactique des Langues, Langues Etrangères Appliquées (LEA) et Droit-Langues**

Quelques chiffres

A l'Université : environ 30 000 étudiants inscrits en 2018-2019 dont **3500** à la Faculté de lettres et langues, **150** enseignants chercheurs, **25** personnels de Bibliothèque, ingénieurs, techniciens et administratifs.

La Direction de l'UFR

Adresse : 3 rue des Tanneurs, 37000 TOURS

Directeur : **CHOMMELOUX Alexis**

Responsable administratif : **GONZALEZ Caroline**

Secrétariat de l'UFR : **RIEUL Céline, Bureau 144 tél : 02.47.36.64.82**

Le service de scolarité

Le service de scolarité gère votre dossier administratif : de l'inscription administrative à la remise du diplôme. C'est également auprès de ce bureau que vous aurez les renseignements sur les stages, les conventions et les aides sociales.

Responsable de la scolarité : **GAUTIER Graziella**

Bureau 138 tél : 02.47.36.68.35 Courriel : scolarite.lettres@univ-tours.fr

CHOISY Laurence, 02 47 36 65 67

MASCHER Annie, 02 47 36 66 05

DESOEUVRE Stéphanie, 02 47 36 66 06

Horaires d'ouverture au public : tous les jours de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h30

Fermé le vendredi après-midi et le samedi

Les départements pédagogiques

Les départements sont le lieu de rattachement des enseignants et des secrétariats pédagogiques. Le secrétariat pédagogique gère votre dossier pédagogique : vos inscriptions pédagogiques, votre emploi du temps, la saisie de vos notes.

Liste et coordonnées des différents départements et des responsables de filières

Enseignements	Les secrétariats pédagogiques	Contact courriel
Anglais	Bureau 48	manuelle.bataille@univ-tours.fr murielle.launay@univ-tours.fr
Allemand	Bureau 48	fabienne.toulet@univ-tours.fr
Espagnol - Portugais	Bureau 08	marie.ceccaldi@univ-tours.fr
Droit-Langues	Bureau 58	patricia.lacour@univ-tours.fr sylvie.lepourtois@univ-tours.fr
Italien	Bureau 08	elodie.lepain@univ-tours.fr
L.E.A (Langues Etrangères Appliquées)	Bureau 25	aurelie.hannoun@univ-tours.fr celine.debot@univ-tours.fr
Lettres	Bureau 106 (1 ^{er} étage)	christine.climent@univ-tours.fr
Sciences du langage	Bureau 23	stephanie.fuseau@univ-tours.fr
Sociolinguistique et Didactique des Langues	Bureau 23	isabelle.aubert@univ-tours.fr
<u>Modules libres</u>		
P.R.I. (Politique et relations Internationales) et M.R.I (Médias et Relations Internationales)	Bureau 58	sylvie.lepourtois@univ-tours.fr
Arts du Spectacle	Bureau 106 (1 ^{er} étage)	rachel.regnier@univ-tours.fr
Allemand	Bureau 48	fabienne.toulet@univ-tours.fr
Cultures Méditerranéennes	Bureau 48	fabienne.toulet@univ-tours.fr
Italien	Bureau 08	marie.ceccaldi@univ-tours.fr
Langues et Education et F.L.E. (Français Langue Etrangère)	Bureau 23	isabelle.aubert@univ-tours.fr
	Bureau 207 - 2eme étage	marielle.avice@univ-tours.fr (pour les étudiants d'échange)

II – PRESENTATION GENERALE DES ETUDES

A – LE DEROULEMENT DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE

► **L'inscription administrative et pédagogique**

Après votre inscription administrative à l'Université, vous devrez **OBLIGATOIREMENT et à chaque semestre**, vous inscrire pédagogiquement dans les cours magistraux, les travaux dirigés (TD) et le cas échéant les travaux pratiques (TP).

Cette procédure détermine votre inscription dans les groupes et aux examens. Elle doit impérativement avoir lieu pendant la période définie par les services universitaires.

Tout étudiant qui n'aura pas réalisé son inscription pédagogique avant le 23 septembre ne sera pas autorisé à se présenter aux examens.

L'inscription pédagogique se fait via le web sur votre Environnement Numérique de Travail (ENT) – Onglet SCOLARITE ou auprès de votre secrétariat pédagogique.

Les examens

Les évaluations se font par un **contrôle continu** tout au long de l'année qui peut être associé à un **examen terminal** à la fin de chaque semestre.

La présence aux travaux dirigés (TD) et aux travaux pratiques (TP) est obligatoire.

Un contrôle d'assiduité des étudiants est systématiquement effectué par les enseignants.

Toute absence à une séance doit faire l'objet d'une justification. En cas de maladie, vous devez fournir un certificat médical à votre service de scolarité dans un délai de 8 jours.

L'absence non justifiée aux séances de TD et de TP a des conséquences graves. Elle entraîne automatiquement la mention "absence injustifiée" (ABI) sur le relevé de notes et ne permet plus la validation du semestre et de l'année.

Attention : les étudiants boursiers doivent être présents aux cours et aux examens, même en cas de réorientation, sous peine de voir leur bourse suspendue et faire l'objet d'un ordre de reversement des mois perçus.

► **Régime particulier**

Certaines catégories d'étudiants (*les salariés, étudiants en situation de handicap, chargés de famille, ...*) peuvent demander à être dispensés du contrôle continu.

Le R.S.E permet de bénéficier **d'aménagements d'études (emploi du temps, dispense d'assiduité en TD, aménagement d'examens)**.

Les étudiants qui souhaitent bénéficier du régime spécial d'études devront en faire la demande **avant le 27 septembre 2019**. Les modalités détaillées et la procédure sont consultables sur le site internet de l'Université dans la rubrique Formations/Régime Spécial d'Etudes.

B - L'ORGANISATION DE LA LICENCE

Les diplômes

■ **La Licence** : préparée en 3 ans après le bac, elle est structurée en 6 semestres et correspond à 180 crédits européens validés.

Les diplômes de Licence sont répartis dans des **domaines** de formation et découpés en **mention**. Certaines Licences s'organisent ensuite en parcours.

■ **Le Master** : préparé en 2 ans après la Licence, il est structuré en 4 semestres et correspond à 300 crédits européens validés (180 de Licence + 120 de Master 1^{ère} et 2^{ème} années).

■ **Le Doctorat** : préparé en 3 ans après le Master. Il est délivré après la soutenance d'une thèse.

Le sch ma type d'un dipl me de Licence

Gr ce   la nouvelle offre de formation, l' tudiant de licence pourra construire son parcours avec diff rentes disciplines, et **un fonctionnement par modules**. Cette modularit  r pond   plusieurs objectifs :

- faciliter la r orientation des  tudiants,
- permettre   l' tudiant de se sp cialiser de fa on progressive,
- atteindre un niveau de pluridisciplinarit  satisfaisant, permettant   chaque  tudiant en licence de renforcer sa culture, d'accro tre son ouverture d'esprit et de d velopper des comp tences multiples.

Un  tudiant en premi re ann e aura donc la possibilit  de moduler les enseignements qu'il suivra, en choisissant :

MODULE 1 : Discipline dans laquelle l' tudiant est inscrit

MODULE 2 : Discipline dans laquelle l' tudiant est inscrit

MODULE 3 : Autre discipline

MODULE 4 : Comp tences transversales (langues, outils documentaires, comp tences num riques, etc...)

Les Comp tences, Engagement, R flexions citoyennes et Pratiques (CERCIP)

Ce cours **OBLIGATOIRE** est propos  dans le MODULE 4. Elle concerne les L2 et L3. Elle a une valeur de 2 cr dits europ ens. Les CERCIP portent sur les th mes suivant : la r flexion citoyenne partag e sur de grands sujets de soci t s, l'engagement  tudiant, la sant  et le handicap, les pratiques physiques, sportives, artistiques ou culturelles, la pr paration   l'insertion professionnelle, la pr paration   la mobilit  internationale.

Selon les composantes, elle est ouverte au premier ou second semestre de l'ann e universitaire (*Cf. maquette d'enseignement*).

Les  tudiants inscrits en double-licence sont dispens s des CERCIP.

La liste des CERCIP et leur descriptif sont consultables sur le site de l'universit  d but septembre.

- Le MOBIL : Module d'Orientation, de Bilan et d'Insertion en Licence

Ce module **OBLIGATOIRE pour l'obtention de la Licence** a pour objectif de vous faire d couvrir le monde professionnel li    votre fili re (connaissance des cursus, d bouch s et m tiers) et de vous permettre d'engager une d marche de r flexion sur votre projet universitaire et professionnel.



Le MOBIL est constitu  de 2  l ments :

- Des heures de TD MOBIL incluses dans la maquette de la Licence (aux semestres 2, 3 et 5)
- Des points MOBIL   obtenir en participant   des actions de d couverte du monde professionnel : ateliers CV et lettre de motivation, conf rences m tiers, forum stage-emploi, visites d'entreprises,... Vous pouvez aussi r aliser un stage de d couverte dans ce cadre ou encore valoriser certaines exp riences (jobs  tudiants, activit s associatives).

Vous devez obtenir un minimum de 6 points pour valider votre MOBIL. Ces points ne correspondent pas   des ECTS, ils sont propres   la validation du MOBIL.

La liste et les dates des actions MOBIL permettant de valider des points ainsi que tous les documents et informations concernant ce module sont disponibles sur le cours en ligne "**Mode d'emploi du MOBIL**" accessible depuis votre E.N.T. sur la plateforme CELENE.

Un livret "Carnet de Route" vous est remis lors de votre premier TD de L1 avec des exercices et outils pour vous guider dans vos d marches.

C- LES STAGES

Les  tudiants de licence peuvent effectuer un stage **uniquement si celui-ci est pr vu dans leur maquette d'enseignement, dans le cadre du MOBIL ou du CERCIP Stage.**

Les stages ne sont plus possibles une fois la validation de la licence acquise, c'est- -dire entre la 3 me ann e de licence et le master 1.

La Loi impose que tout stage doit obligatoirement :

- Faire l'objet d'une convention entre la structure d'accueil, l' tudiant et l'Universit .
- Ne pas  tre assimil    un emploi.

L'Universit  met   votre disposition une application web, PSTAGE, qui vous permet de saisir et d'imprimer votre convention de stage en ligne.

PSTAGE est accessible dans votre Environnement Num rique de Travail dans l'onglet SCOLARITE.

Vous trouverez sur le site internet de l'universit  aux rubriques formation et orientation-insertion toutes les informations utiles et notamment le guide sur les stages.

La convention doit IMPERATIVEMENT  tre sign e par toutes les parties AVANT LE DEBUT DU STAGE.

QUELQUES CONSEILS POUR TROUVER VOTRE STAGE

rpro.univ-tours.fr

La Maison de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle (M.O.I.P.) met   votre disposition des outils pour vous aider dans la recherche de votre stage et la pr paration de votre rencontre avec les structures d'accueil.

Elle vous propose :

- Des ateliers CV/Lettre de motivation tout au long de l'ann e
- Un site internet d di  aux stages et aux jobs  tudiants : Rpro
- Des entretiens individuels pour vous aider   cibler les bonnes entreprises, pr parer votre candidature et vos entretiens de recrutement
- Des rencontres avec des professionnels pour d couvrir un secteur d'activit s ou un m tier
- Un Forum Stage-Emploi tous les ans en novembre

Rpro vous permet de :

- Trouver des offres de stages et d'emplois
- Mettre votre CV en ligne pour  tre visible des recruteurs partenaires
- Contacter le r seau des anciens  tudiants de l'Universit  de Tours
-  tre inform e des  v nements   ne pas manquer (forum emploi, salon, concours, etc...)



D- Le Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur : CLES



Le CLES B2 est une certification en langue accréditée par le Ministère de l'Éducation Nationale.

Il correspond au cadre européen commun de référence pour les langues et attribue un niveau B2.

Il a pour objectif de certifier les compétences opérationnelles en langue. Il s'inscrit dans la politique de mobilité étudiante et vise à promouvoir l'apprentissage des langues. Le CLES est gratuit et permet d'attester des quatre grandes compétences : compréhension écrite et orale, production écrite et orale.

Bien que cette certification ne soit pas obligatoire, elle est vivement conseillée car c'est un atout sur votre CV. Elle peut être également être demandée pour intégrer un master.

Retrouvez les informations détaillées sur le CLES sur le [www.univ-tours.fr/formations/Acquérir des compétences supplémentaires/Certification en langues étrangères](http://www.univ-tours.fr/formations/Acquérir_des_compétences_supplémentaires/Certification_en_langues_étrangères)

E- LA MOBILITE ETUDIANTE

Effectuer une partie de ses études à l'étranger est une expérience forte qui valorise votre formation, votre capacité d'autonomie et votre capacité d'adaptation intellectuelle.

L'Université de Tours propose des programmes en Europe ou hors Europe

➤ **En Europe:** A partir de la 2^{ème} année d'études et jusqu'au Doctorat, le programme ERASMUS permet d'effectuer un séjour d'un semestre ou d'une année universitaire complète au sein d'une Université européenne partenaire (200 Universités possibles).

➤ **Hors Europe:** L'Université de Tours a des partenariats avec des Universités américaines, canadiennes anglophones, québécoises et selon les filières : australiennes, japonaises, argentines,...

La mobilité est soumise à un dossier de sélection.

Afin de vous aider à préparer votre mobilité, l'Université met à votre disposition :

- Des pages d'informations sur les études et stages à l'étranger, et des guides sur le www.univ-tours.fr rubrique « International »,
- Des réunions d'informations et ateliers pratiques (surveillez votre mail univ-tours),
- Une CERCIP spécifique intitulée « Préparer sa mobilité internationale »
- Un programme Service Learning et des rencontres « Tandem », conversations entre étudiants français et internationaux dans les différents centres de ressources en langues de l'université

Vous pouvez bénéficier d'aides financières à la mobilité

Elles sont variées et dépendent du programme choisi. Elles peuvent être attribuées par le Ministère, l'Europe, l'Université, le Conseil Régional,...

Pour en savoir plus, consultez les pages « International » sur le www.univ-tours.fr ou contactez le Service des Relations Internationales – 60, rue du Plat d'Etain - ☎ Accueil : 02.47.36.67.04 - Mail : international@univ-tours.fr

F- LES CLES DE LA REUSSITE

L'université organise chaque semestre différents ateliers pour vous donner des moyens concrets afin d'atteindre vos objectifs universitaires, professionnels et personnels : « Savoir prendre des notes », « Apprendre à bien apprendre », « Etre plus performant au moment des examens », « Assurer la présentation de mon diaporama »... Certaines actions peuvent également donner un point MOBIL.

Pour en savoir plus, consultez la page « Les clés de la réussite » dans l'onglet « Formations » sur le site www.univ-tours.fr - Mèl : clesdelareussite@univ-tours.fr

III- Les Etudes du Diplôme Universitaire FLE/S

A- PRESENTATION DU DEPARTEMENT SODILANG (SOCIOLOGIQUE ET DIDACTIQUE DES LANGUES)

Son site : <https://sodilang.univ-tours.fr/accueil/>

Responsable du département : **Isabelle Pierozak**, isabelle.pierozak@univ-tours.fr

Secrétariat : Isabelle Aubert
Bâtiment Tanneurs, bureau 23 / Tél. : 02 47 36 65 66

Horaires d'ouverture du secrétariat :
Lundi au Jeudi : 9h/11h30 – 13h30/16h30
Vendredi : 9h00/11h30

Equipe pédagogique du département SODILANG

- Marc Debono, Maître de Conférences, marc.debono@univ-tours.fr
- Valentin Feussi, Maître de Conférences, valentin.feussi@univ-tours.fr
- Béatrice Fontaine, Attaché Temporaire à l'Enseignement et à la Recherche, beatrice.fontaine@univ-tours.fr
- Emmanuelle Huver, Professeure des universités, huver@univ-tours.fr
- Joanna Lorilleux, Maître de Conférences, joanna.lorilleux@univ-tours.fr
- Eric Mercier, Attaché Temporaire à l'Enseignement et à la Recherche, eric.mercier@univ-tours.fr
- Isabelle Pierozak, Maître de Conférences, isabelle.pierozak@univ-tours.fr
- Didier de Robillard, Professeur des universités, derobillard@univ-tours.fr
- Claudia Torres, Attaché Temporaire à l'Enseignement et à la Recherche, claudia.torres@univ-tours.fr

Principaux enseignants intervenants dans le parcours FLE

- Léa Courtaud, doctorante, lea.courtaud@univ-tours.fr
- Sylvie Dardaillon, Intervenante extérieure, ESPE, sylvie.dardaillon@univ-tours.fr
- Marc Debono, Maître de Conférences, marc.debono@univ-tours.fr
- Valentin Feussi, Maître de Conférences, valentin.feussi@univ-tours.fr
- Béatrice Fontaine, Attaché Temporaire à l'Enseignement et à la Recherche, beatrice.fontaine@univ-tours.fr
- Sylvester Osu, Professeur des universités, Sciences du Langage, sylvester.osu@univ-tours.fr
- Anne-Claire Péneau, Intervenante extérieure, Institut de Touraine, anne-claire.ravenelle@univ-tours.fr

B- PRESENTATION DU DIPLOME UNIVERSITAIRE FLE/S

DIPLOME D'UNIVERSITE FLE/S *Enseignement, apprentissage et diversité des contextes*

Responsable du DU FLE

- Nom : Béatrice Fontaine
- Filière ou département de formation : Département Sociolinguistique et didactique des langues
- Tel. 02 47 36 67 34
- Bureau: TA 22
- E - mail : beatrice.fontaine@univ-tours.fr

Secrétariat : Isabelle Aubert, Bâtiment Tanneurs, bureau 23
Tél. : 02 47 36 65 66, isabelle.aubert@univ-tours.fr

Contenus et objectifs

Ce D.U. vise, de manière générique, à préparer ou à compléter la formation des enseignants intervenant dans le domaine de l'enseignement/apprentissage du français à des publics non francophones, en France et à l'étranger d'un point de vue à la fois théorique et pratique.

Publics

Il s'adresse à différents types de publics :

- En formation initiale : il constitue une première sensibilisation à la didactique du FLE/S et des langues dans ses aspects institutionnels, historiques, méthodologiques, linguistiques et culturels. Pour les étudiants non titulaires de la spécialisation FLE de licence, ce diplôme constitue également un préalable à une candidature dans un master de FLE/S ou de didactique des langues, sous réserve de l'obtention d'une licence (ou d'un diplôme équivalent).
- En formation continue : il permet à des enseignants déjà en activité d'actualiser et de conceptualiser leurs compétences professionnelles, et de les valider par une certification universitaire.

Organisation de la formation

La formation est organisée en 3 unités d'enseignements capitalisables (UE) et représente environ 6 heures d'enseignement hebdomadaire, dispensés à l'UFR Lettres et Langues. Le programme se répartit entre cours théoriques et pratiques réflexives destinées à mettre en lien théorie, pratiques et expériences antérieures. En cohérence avec les objectifs de la formation, il allie de manière privilégiée la didactique des langues étrangères à la sociolinguistique.

Programme des enseignements

- **UE1 Didactique du français et des langues**

EC 1.1 Aspects politiques, institutionnels et historiques de la diffusion du français

Le programme vise à découvrir et/ou approfondir les principales notions opératoires dans le domaine de la didactique du FLE et des langues. On abordera ainsi les aspects sociolinguistiques, institutionnels, historiques et méthodologiques de l'enseignement des langues en général et du français langue étrangère en particulier.

► **Compétences** : Savoir situer et évaluer des méthodologies d'enseignement/apprentissage, connaître l'histoire de la didactique des langues dans ses grandes lignes.

► **Bibliographie** :
CUQ, J.-P. et GRUCA, I. (2002), Cours de didactique du français langue étrangère et seconde, Grenoble, PUG.
GERMAIN, C. (1993) Evolution de l'enseignement des langues : 5000 ans d'histoire, Paris, CLE International.
MARTINEZ, P. (1996), La didactique des langues étrangères, Paris : PUF Que sais-je ?.
PORCHER, L. (1995), Le français langue étrangère, Paris, Hachette / CNDP.

EC 1.2 Didactique du français et des langues en contexte

Dans la continuité du cours "Enseigner le FLE et les langues : histoire et questionnements généraux", on s'attachera à analyser l'articulation entre les pratiques de terrain et les principales notions en débat dans le domaine.

► **Compétences** : savoir situer des pratiques didactiques au regard des différents courants méthodologiques en didactique des langues, être capable de les analyser au regard de situations sociolinguistiques et didactiques diversifiées.

► **Bibliographie** :
BERARD, E., 1991 : L'approche communicative, Paris, CLE international.
BOYER, H., BUTZBACH, M. & PENDANX, M. (1990), Nouvelle introduction à la didactique du français langue étrangère, Paris : CLE International.
BLANCHET, Philippe, 1998 : Introduction à la complexité de l'enseignement du FLE, Peeters, Leuven, Belgique.

- **UE2 Langue, culture, civilisation pour l'enseignement/l'apprentissage du français**

EC 2.1 Linguistique et enseignement du français

Le programme, élaboré en fonction des besoins des étudiants des différentes filières, comportera une initiation à quelques domaines fondamentaux de linguistique et/ou un approfondissement de ceux-ci ; l'objectif est essentiellement d'ordre méthodologique. Il s'agira de définir et d'analyser différentes unités linguistiques et faits de langue, en centrant l'étude sur les points qui font problème dans l'apprentissage du FLE.

► **Compétences** : connaître les principales méthodologies d'analyse et notions en linguistique, savoir envisager, sous un angle linguistique, les difficultés qui se posent à l'apprentissage d'une langue.

EC 2.2 Littérature et enseignement du français

A partir d'un commentaire de textes caractéristiques et diversifiés (au plan des époques considérées, des auteurs, etc.), il s'agira de mettre en évidence les moments essentiels de la littérature francophone (dont française), dans la perspective du Français Langue Etrangère, comme expression de faits d'ordre culturel et civilisationnel.

► **Compétences** : s'initier aux problématiques de la littérature francophone.

EC 2.3 Apprentissage d'une langue nouvelle (enseignement suivi non-noté)

Cette initiation a pour but de mettre les futurs enseignants de FLE en situation réelle d'apprentissage à un niveau débutant de manière à développer, au second semestre, une posture réflexive sur cette expérience. Le cours de langue nouvelle est spécifique au parcours FLE ; la langue proposée est, par principe, choisie hors du domaine latino-germanique et doit être inconnue de l'étudiant.

- ▶ **Compétences** : construire des compétences dans une langue nouvelle, savoir organiser son apprentissage, développer des capacités d'auto-observation de son apprentissage.

EC 2.3 Biographie, réflexivité et enseignement du français

Ce séminaire, centré sur l'apprentissage et l'apprenant, s'appuie principalement sur le journal de bord élaboré par les étudiants au premier semestre (UE "apprentissage d'une langue nouvelle"), mais également sur leurs expériences préalables d'apprentissage des langues. Les étudiants seront amenés, par la mobilisation de ces diverses ressources, et d'une confrontation de leurs points de vue, à faire émerger des postures réflexives sur l'enseignement / apprentissage des langues.

- ▶ **Compétences** : savoir réfléchir à ce qu'est l'enseignement / apprentissage d'une langue, développer une attitude réflexive.

- ▶ **Bibliographie** :

CYR P., 1996, Les stratégies d'apprentissage, CLE International DLE.
Le Français dans le Monde, Février-Mars 1990, Numéro spécial Acquisition et utilisation d'une langue étrangère.
POCHARD, J.C. (Ed), 1993 Profils d'apprenants, Actes du IX^e Colloque International Acquisition d'une langue étrangère : perspectives et recherches, Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne.

- **UE3 Vers des pratiques professionnelles contextualisées**

Cet enseignement a pour objectif d'accompagner les étudiants dans une approche réflexive de leurs (futurs) pratiques professionnelles. La réflexion s'appuiera sur différents types d'échanges autour d'expériences, notamment d'expériences de professionnels différemment situés dans le domaine de l'enseignement des langues et particulièrement du français. Ceci permettra de découvrir la diversité des situations d'appropriation du français et de réfléchir aux modalités de construction, de gestion et de prise en compte didactique des compétences plurilingues des apprenants de langue.

DIPLOME D'UNIVERSITE FLE/S
Enseignement, apprentissage et diversité des contextes

CONTENUS DE FORMATION

Unités d'enseignement	Eléments pédagogiques	Volumes horaires			Coef.	ECTS
		CM	TD	TP		
Formation annualisée	Aspects politiques, institutionnels et historiques de la diffusion du français		20		1	3
	Didactique du français et des langues en contexte		20		1	3
	Linguistique et enseignement du français		20		1	3
	Littérature et enseignement du français		20		1	3
	Biographie, réflexivité et enseignement du français		20		1	3
	Vers des pratiques professionnelles contextualisées (distanciées)	8	30		3	6

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

Eléments pédagogiques regroupés par U.E.	Régime général				Régime spécial d'études			
	1ères session		2 ^{ème} session		1ères session		2 ^{ème} session	
	Type de contrôle (CC et/ou ET) Type d'épreuve E ou O	Coef.	Type de contrôle (CC et/ou ET) Type d'épreuve E ou O	Coef.	Type d'épreuve E ou O	Coef.	Type d'épreuve E ou O	Coef.
Aspects politiques, institutionnels et historiques de la diffusion du français	CC/E	1	ET/E	1	E	1	E	1
Didactique du français et des langues en contexte	CC/E/O	1	ET/E	1	E/O	1	E/O	1
Linguistique et enseignement du français	CC/E	1	ET/E	1	E	1	E	1
Littérature et enseignement du français	CC/E	1	ET/E	1	E	1	E	1
Biographie, réflexivité et enseignement du français	CC/E	1	ET/E	1	E	1	E	1
Vers des pratiques professionnelles contextualisées (session unique)	CC/E	3	-	3	CC/E	3	-	3

CC : Contrôle Continu - ET : Examen Terminal - E : Ecrit - O : Oral

Plagiat : nouvelle réglementation

L'attention des étudiants est appelée sur le fait que le plagiat, *qui consiste à présenter un texte comme résultat de son travail alors qu'il a été copié ailleurs*, est assimilé à une fraude.

Ses auteurs sont donc passibles de la Section disciplinaire et s'exposent aux sanctions prévues à l'article 40 du décret n°92-657 du 13 juillet 1992, à savoir :

1. L'avertissement ;
2. Le blâme ;
3. L'exclusion de l'établissement pour une durée maximum de cinq ans. Cette sanction peut être prononcée avec sursis si l'exclusion n'excède pas deux ans ;
4. L'exclusion définitive de l'établissement ;
5. L'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de cinq ans ;
6. L'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

Environnement Numérique de Travail : ENT

En vous inscrivant à l'université de Tours, une adresse mail étudiante est automatiquement créée à votre nom [prénom.nom@etu.univ-tours.fr]. Cette boîte mail est accessible au départ de l'ENT du site de l'Université de Tours.

Cette adresse sera automatiquement utilisée pour notre communication avec vous (examens, convocations, modifications de cours, etc.).

Les enseignants de votre formation seront par ailleurs amenés à faire un usage pédagogique de l'ENT (notamment : dépôt de ressources, de documents, etc.)

Pensez donc à interroger régulièrement et fréquemment cette boîte électronique.

Régime spécial d'études (RSE)

Les étudiants relevant du RSE peuvent, sous certaines conditions, bénéficier d'un aménagement d'emploi du temps et des modes de contrôle (au choix : contrôle continu ou contrôle continu et terminal).

Ce régime ne donne pas un droit d'accès à la formation dispensée à distance et n'équivaut pas à un aménagement pour une formation continue.

Les étudiants souhaitant faire la demande d'un RSE doivent en informer le secrétariat SODILANG **avant le 27 septembre 2019** pour le 1^{er} semestre et **avant le 17 janvier 2020** pour le 2nd semestre.

Les étudiants ayant obtenu un RSE doivent en informer le secrétariat SODILANG de leur situation et fournir les justificatifs nécessaires (attestation de travail). Ils doivent également prendre contact avec le/la responsable de la formation ainsi que les enseignants afin de convenir des modes de contrôle.

AVERTISSEMENT

L'Université constate un accroissement préoccupant des cas de plagiat commis par les étudiants, notamment à cause d'INTERNET.

L'attention des étudiants est appelée sur le fait que **le plagiat, qui consiste à présenter comme sien ce qui appartient à un autre, est assimilé à une fraude.**

Les auteurs de plagiat sont passibles de la Section disciplinaire et s'exposent aux sanctions prévues à l'article 40 du décret n°92-657 du 13 juillet 1992, allant de l'avertissement à l'exclusion définitive de tout établissement d'enseignement supérieur

- 1° L'avertissement ;
- 2° Le blâme ;
- 3° L'exclusion de l'établissement pour une durée maximum de cinq ans. Cette sanction peut être prononcée avec sursis si l'exclusion n'excède pas deux ans ;
- 4° L'exclusion définitive de l'établissement ;
- 5° L'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de cinq ans ;
- 6° L'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

CALENDRIER UNIVERSITAIRE

Réunions de rentrée des étudiants de Master	Du 2 au 12 septembre 2019
Inscriptions pédagogiques	Du 2 au 23 septembre 2019
Début des cours du 1 ^{er} semestre*	A partir du 16 septembre 2019
Pause pédagogique	Du 28 octobre au 3 novembre 2019
Vacances de fin d'année (fermeture des sites d'enseignements)	Du 23 décembre 2019 au 5 janvier 2020
<u>Examens du 1^{er} semestre :</u>	Du 6 au 16 janvier 2020 inclus
Début des cours du 2 ^{ème} semestre	A partir du 20 janvier 2020
Pause pédagogique	Du 24 au 28 février 2020
Vacances de printemps	Du 13 au 24 avril 2020
<u>Examens du 2nd semestre :</u> Examens lettres et langues	Du 11 au 20 mai 2020 inclus
Rattrapages	Du 15 juin au 3 juillet 2020